

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-98

Séance du jeudi 4 décembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 novembre 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig,

Représentés : Michel-Pierre Pécul par Fatima Chomat ; Sophie Thomas par Olivier Bridelance ; Soazig Quillard par Rémi Goube ; Elisabeth Martin par Gilles Apeloig.

Secrétaire :Gilles Apeloig

2025-98 : Budget annexe Eau et Assainissement, délibération modificative n°1

Monsieur le Maire donne la parole à Frédéric Froment, adjoint chargé des finances, afin qu'il expose l'état de la consommation des crédits au budget annexe de l'eau au 4 décembre 2025.

La consommation des crédits constatée nécessite de prévoir une décision modificative budgétaire pour ajustements.

Premièrement, cette décision modificative budgétaire réévalue en fonctionnement les crédits à affecter au chapitre 011-article 61523 au profit du chapitre 66, article 66111 (+3 000 euros) pour les intérêts d'emprunt. En parallèle, cette décision modificatrice budgétaire opère en investissement une réévaluation à la hausse des crédits inscrits au chapitre 16, article 1641 (remboursement d'emprunts) de 14 000 €, afin d'honorer les remboursements d'emprunts en cours.

Elle opère également une diminution de crédits de 41 000 euros affectés aux travaux (chapitre 21-article 2138), aux profits d'études rendues nécessaires (chapitre 20-article 203), en particulier le Schéma Directeur Eaux Pluviales complétant le Schéma Directeur de l'Assainissement, ainsi qu'une étude visant à garantir à court terme l'absence de non-conformités sur le réseau d'eau potable.

Budget Annexe de l'eau DM N°1

Chapitre	Article	Dépenses		Recettes	
		Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011	61523	3 000,00			
66	66111		3 000,00		
TOTAUX		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00		0,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	1641		14 000,00		
20	203		41 000,00		
21	2138	41 000,00			
TOTAUX		41 000,00	55 000,00	0,00	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		- 14 000,00		0,00	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette Décision Modificative N° 1.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 038-213801863-20251204-2025_98-DE

S²LO

VOTANTS 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 4 décembre 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 05/12/2025

et affichée et publiée le 05/12/2025